

NON à la carrière de la Magoue !

<http://non.carriere.magoue.free.fr/>

Objet : Opposition au projet de carrière de La Magoue

Je vous signifie par ce courrier ma ferme et totale opposition au projet **d'exploitation d'une carrière** au lieu-dit La Magoue ainsi que ses alentours sur la commune de Pipriac déposé par la société Carrières de Mont-Serrat dont le siège social est situé au lieu-dit « Le Pont Monvoisin » à Saint-Malo de Phily et sujet de l'enquête publique actuellement en cours. Etant voisin des terres convoitées par cette société, je suis des plus concernés sans parler de mes **préoccupations environnementales** habituelles.

Je tiens donc à faire connaître ma position et à ce qu'elle soit prise en compte dans la décision finale.

En attendant le résultat de cette enquête publique, je vais vous exposer mon point de vue et les arguments qui font que je suis **fermement et définitivement opposé à ce projet destructeur** :

- ce projet va **détruire toute une partie de la faune et de la flore** de la zone concernée
- ce projet va engendrer un **surcroît de pollution** avec les gaz d'échappement des véhicules sur le chantier et pour le transport des matériaux extraits, avec les produits utilisés pour l'extraction
- ce projet pose un **problème de voisinage** : l'exploitation d'une carrière produit énormément de poussière, génère beaucoup de bruit, brise la tranquillité des habitations voisines, met en danger les populations avoisinantes avec des passages incessants de camions
- ce projet dérange par son **côté uniquement mercantile** répondant aux valeurs de la société actuelles : produire toujours plus pour toujours plus de développement parfois anarchique avec des effets néfastes sur la vie de chacun ; nous refusons plus de destruction sur notre territoire et d'atteinte à la vie sauvage
- ce projet va donc **dégrader les voies** qui seront empruntées par les camions chargés d'évacuer les matériaux extraits et va donc s'octroyer obligatoirement un financement non négligeable sur les charges perçues par la commune et versées par les habitants pour entretenir la voirie et ceci même si la société exploitante verse une somme (qui ne couvrira pas tous les frais) dédiée à cet effet
- ce projet va complètement **dévaluer l'immobilier** autour de la zone concernée par l'exploitation de la carrière
- écologiquement parlant, **ce projet est une aberration** en totale contradiction avec le Grenelle de l'environnement : pollution, destruction d'habitat animal, réduction des terres agricoles, usage à outrance du transport routier combattu par la taxe carbone, goudronnage de toujours plus de routes...
- ce projet va nécessiter l'**utilisation de quantité astronomique d'eau** pour extraire les matériaux et les laver
- ce projet va amener à une **utilisation inappropriée des voies communales** car les chemins de remembrement sont conçus uniquement pour permettre le passage de matériel agricole
- ce projet va **détruire les paysages** en étant visible à des kilomètres à la ronde

En résumé, ce projet pose de **graves problèmes de sécurité et d'environnement** et je le refuse fermement. J'userai de tous les moyens à ma disposition pour l'empêcher de voir le jour.